

# Protocole sanitaire au 2 janvier

APPARITION D'UN CAS POSITIF CHEZ UN ÉLÈVE  
DANS UNE CLASSE

## L'élève positif :

- Doit être **isolé 7 jours** à partir des premiers symptômes ou à partir du test si pas de symptômes.
- Si l'élève réalise **un test à J+5**, qu'il est négatif et qu'il n'a plus de symptômes il peut revenir.

## Les autres élèves de la classe :

- Ils sont cas contacts et sont donc renvoyés chez eux dès connaissance du cas positif.
- Ils doivent réaliser un **test immédiat** => si négatif, ils reviennent en classe. Si positif, cf. cas élève positif.
- Ils doivent ensuite réaliser un **autotest à J+2 et J+4** (fourni gratuitement par pharmacie lors du premier test), une attestation sur l'honneur de la réalisation des tests et de leur négativité sera demandée aux élèves à l'entrée de l'école à J+2 et J+4 par la directrice, **sans cela ils ne pourront pas être acceptés à l'école.**



Il n'y a plus de fermeture au bout de 3 cas positifs dans une même classe, seuls les autorités (EN, ARS et préfet) pourraient ordonner la fermeture de l'école si ils considéraient cela nécessaire.

SI UN ÉLÈVE EST CAS CONTACT À L'EXTÉRIEUR DE  
L'ÉCOLE QUE CE SOIT EN FAMILLE OU PAS

- Ils doivent réaliser un **test immédiat** => si négatif, ils reviennent en classe. Si positif, cf. cas élève positif.
- Ils doivent ensuite réaliser un **autotest à J+2 et J+4** (fourni gratuitement par pharmacie lors du premier test), une attestation sur l'honneur de la réalisation des tests et de leur négativité sera demandée aux élèves à l'entrée de l'école à J+2 et J+4 par la directrice, **sans cela ils ne pourront pas être acceptés à l'école.**

COTÉ ÉLÈVE

Si un enseignant est absent et non remplacé

Les élèves ne peuvent être accueillis le temps de l'absence et devront donc rester chez eux tant que l'enseignant n'est pas revenu.



**Le port du masque est obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur pour les adultes et les enfants.**  
Merci de fournir **3 masques par jour** à chaque enfant (1 matin, 1 après-midi, 1 en cas de casse, de perte ou de détérioration)

# Protocole sanitaire au 2 janvier

**APPARITION D'UN CAS POSITIF CHEZ UN ÉLÈVE  
DANS UNE CLASSE**

- Renvoyer les élèves chez eux et demander un test négatif pour revenir
- Mise en place de la continuité pédagogique pour les élèves positifs

**SI VOUS ETES POSITIFS ET VACCINÉS**

- Vous devez être **isolé 7 jours** à partir des premier symptôme ou à partir du test si pas de symptôme.
- Si vous réalisez **un test à J+5**, qu'il est négatif et que vous n'avez plus de symptômes vous pouvez revenir

**SI VOUS ETES POSITIFS ET NON VACCINÉS**

- Vous devez être **isolé 10 jours** à partir des premier symptôme ou à partir du test si pas de symptôme.
- Si vous réalisez **un test à J+7**, qu'il est négatif et que vous n'avez plus de symptômes vous pouvez revenir

**SI VOUS ETES CAS CONTACT À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE  
QUE CE SOIT EN FAMILLE OU PAS ET VACCINE**

- Vous devez réaliser un **test immédiatement** => si négatif vous continuez votre vie. Si positif, cf. case adulte positif vacciné ou non vacciné.
- Vous devez ensuite réaliser un **autotest à J+2 et J+4** (fourni gratuitement par pharmacie lors du premier test) et faire une attestation sur l'honneur de la réalisation des tests et de leur négativité pour continuer à venir travailler.

**SI VOUS ETES CAS CONTACT À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE  
QUE CE SOIT EN FAMILLE OU PAS ET NON VACCINE**

- Vous devez être **isolé 7 jours**.
- Vous devrez réaliser **un test à J+7**, s'il est négatif vous pouvez revenir.

**COTÉ ENSEIGNANT**

Si vous êtes absent et non  
remplacé

Les élèves ne peuvent être  
accueillis le temps de l'absence  
et devront donc rester chez eux  
tant que vous n'êtes pas  
revenu.



**Toutes les réunions doivent être fait  
à distance dans la mesure du  
possible, si impossible reste en  
présentiel mais avec gestes barrières.**